

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 26

Artikel: Choses de chez nous
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il s'ennuyait de plus en plus; il avait la nostalgie de sa boutique.

Un jour, il prit le train et descendit à Paris; il vint rôder autour de l'épicerie: les clients allaient, venaient; son successeur ne laissait pas tomber la maison. Il éprouva un sentiment de jalousie, le contraire lui aurait plu davantage.

Un client l'accosta:

— Eh bien, monsieur Bifard, dit-il, vous êtes tranquille à présent; vous n'avez plus de soucis.

— Oui, oui, je suis très tranquille.

— Il y en a beaucoup qui voudraient être à votre place.

— Les imbéciles, pensa Bifard.

Il revint; cette fois, ne pouvant plus y tenir, il entra.

Il fut bien reçu.

Le jeune homme était content.

— Les affaires vont, je n'ai pas à me plaindre, dit-il.

— Tant mieux, tant mieux, répondit Bifard.

Le jeune homme lui montra les changements qu'il avait apportés dans la maison, lui fit part des améliorations qu'il désirait réaliser.

Le cœur de Bifard se serrait.

Il ne reconnaissait plus l'épicerie.

Les pruneaux n'étaient plus à la même place, les confitures avaient été délogées de la devanture, la mûsse avait disparu.

— Je ne sens pas les harengs, où sont-ils? demanda-t-il.

— Je les ai relégués dans l'arrière-boutique.

— Nous les plaçons dehors.

— Les chiens urinaient dessus, dit le jeune homme.

— Les clients ne s'en plaignaient pas, observa Bifard.

Le soir, quand il fut rentré.

— J'ai été faire un tour chez notre successeur, dit-il à sa femme.

— Conte-moi cela! s'écria Mme Bifard.

— Il y a du changement; il a tout chambardé.

— Pas possible! Les jeunes gens ne respectent rien.

— Les pruneaux ne sont plus derrière la porte.

— Quelle idée?

— Il les a placés à côté des confitures. Ils font des affaires, ils sont contents.

— Cela ne fait rien, tu ne m'ôteras pas de l'esprit que les clients nous regrettent, ajouta Mme Bifard.

L'épicerie s'ennuyait aussi; les journées lui paraissaient longues; accoutumée au va et vient des clients, à être occupée de six heures du matin à dix heures du soir, l'oisiveté lui pesait; elle disputait continuellement sa bonne; elle en changeait tous les trois jours. On se lasse de tout, cela ne l'amusa plus.

Tous les matins, Bifard s'empressait de déjeuner et filait à Paris.

Il s'installait chez un marchand de vins de la rue du Faubourg-Saint-Denis d'où il pouvait voir la porte de l'épicerie; il passait des heures entières à regarder entrer et sortir les ménagères et les bonnes.

— Qu'est-ce que tu peux bien faire à Paris? demandait sa femme.

— Je me promène, répondait-il.

— Tu ne te promènes pas toute la journée, cela ne me paraît pas naturel.

Il paraissait content, parlait de l'épicerie.

Il en rêvait.

Un jour, il vit une femme qui, la figure soigneusement dissimulée sous un foulard, rôdait autour du magasin.

— On dirait que c'est ma femme, se dit Bifard.

Il l'a reconnue bientôt, il ne se trompait pas.

— Qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui? demanda-t-il à Mme Bifard en rentrant.

— Rien, dit-elle; je suis allée au jardin.

— Dans la rue du Faubourg-Saint-Denis?

Elle rougit.

— Avoue que tu es comme moi, tu es en mal de notre boutique; tu ne peux plus l'en passer.

Elle se mit à pleurer.

— Nous avons eu tort de céder, dit Bifard; nous sommes trop jeunes pour nous reposer.

— Qu'y faire? dit-elle; c'est trop tard, à présent.

L'ennui les minait sourdement; ils en séchaient.

A la fin, Bifard s'écria:

— Ecoute, j'ai une idée! Allons trouver notre successeur et demandons-lui de nous prendre à son

service pour rien; de cette façon, nous ne quitterons plus la boutique.

Mme Bifard battit des mains.

— Pourvu qu'il y consente, soupira Bifard.

— Il sera enchanté, remarqua sa femme; nous lui tiendrons place de deux employés qu'il est obligé de payer.

Le successeur accepta la proposition des Bifard. Depuis, Bifard, assis dans un coin du magasin, confectionne toute la journée des sacs en papier, sa femme les colle; ils ne perdent pas une minute; ils n'ont qu'une crainte, c'est d'être remerciés.

Eugène FOURRIER.

Une anecdote d'il y a cent ans.

C'était donc dans les premiers mois de l'année 1802. La révolution avait éclaté en Suisse: tous les cantons avaient été le théâtre de troubles divers et de mouvements tumultueux plus ou moins prolongés.

Le remède unique à ces maux était d'apporter de sérieuses modifications à la Constitution de 1798 qui était, comme on le sait, calquée sur la Constitution française.

Une assemblée de notables préparait donc un nouveau projet d'acte constitutionnel qui, en terminant la révolution, devait ramener la Suisse au repos dont elle avait besoin. Ces notables, réunis à Berne, consacraient en effet toutes leurs séances à accélérer cet ouvrage. Depuis longtemps aucune assemblée n'avait offert plus de zèle et plus de dévouement; jamais on n'avait remarqué plus de loyauté et de probité publique. Ce fut enfin le 20 mai que, après avoir terminé ses travaux, elle put présenter son rapport au sénat et lui conseiller l'adoption du pacte social qui allait régir la Suisse.

Ces opérations donnaient les plus justes espérances et le petit Conseil put enfin soumettre au vote du peuple le projet Constitutionnel; il fut adopté, mais sans enthousiasme. Dans la plupart des cantons, il obtint une forte majorité; dans d'autres on vit se former une minorité imposante; dans d'autres encore, et surtout dans les petits cantons, le projet fut absolument rejeté par presque tous les votants. On devait s'y attendre, car jamais l'intrigue n'avait agi avec plus de succès. Cependant la Constitution fut proclamée partout et devint la loi d'Etat.

Cela dit, voici l'anecdote en question, telle qu'elle est racontée par le *Nouvelliste vaudois* de 1802. Elle a trait à l'acte Constitutionnel dont nous venons de parler:

« Un villageois, qui était venu à Zurich, rapporta chez lui qu'il avait vu une constitution toute nouvelle affichée dans les rues, qu'il ne l'avait pas lue, mais qu'il avait remarqué qu'au lieu de porter en tête ces mots: *Liberté, Egalité*, elle portait ceux-ci: *Misanthropie et Repentir*. Chacun ne savait que penser, lorsqu'un des premiers du village, qui avait lu les comédies de Kotzebue, se rappela qu'il y en avait une qui portait ce titre et le dit au porteur de la nouvelle, qui cependant n'en voulut rien croire jusqu'à ce qu'étant revenu en ville on lui montra qu'effectivement ce qu'il avait pris pour une Constitution était une affiche de comédie. Ce fait, dit le *Nouvelliste*, est rapporté par le *Gemeinliche Nachrichten*. »

Oh! les faiseurs de mots!! — Quelqu'un, nous rapporte-t-on, disait, en parlant de la cérémonie d'inauguration de la statue de Guillaume Tell: « Eh bien, si Montreux a sa fête aux narcisses, Lausanne a eu sa fête Osiris! » Brrrou!

Choses de chez nous. — Est-il, je vous le demande, quelque chose qui soit plus de chez nous que l'*Histoire du canton de Vaud*, que publie M. le professeur Maillefer? (Payot et Co, éditeurs.) Les livraisons 3 et 4 viennent de paraître. Elles traitent

des « mœurs et des institutions du moyen-âge », une époque encore trop peu connue, vrai champ de découvertes intéressantes pour les historiens et pour tous ceux qui aiment à se rendre compte des différentes phases du développement des peuples. Un profane, qui tombe de but en blanc dans le domaine compliqué du moyen-âge, a souvent grand peine à s'y reconnaître. Cet embarras le décourage et le fait abandonner la poursuite. Avec M. Maillefer, il n'y a pas crainte de devoir revenir sur ses pas; on ne saurait trouver guide plus sûr et plus attrayant.

De Dätwyl (Argovie) à l'Engadine, par Daillens, Les Diablerets, Donatyre, le saut du Doubs, les gorges du Durnant, Echallens, Echichens, Eculiens et la ligne.

Mais, quel voyage fantastique nous faites-vous faire là, vous écriez-vous? Fantastique? Pas tant que cela. Prenez donc le *Dictionnaire géographique de la Suisse* (livraisons 37-44) publié sous la direction de MM. Knapp, Borel et Attinger (*Attinger frères*, éditeurs) et vous me direz si je radote. Descriptions très complètes, illustrations excellentes, cartes détaillées et fort claires; tout ce qu'il faut enfin, pour parcourir sans aucune fatigue et le plus agréablement du monde le pays qui nous est cher. Chaque livraison nouvelle affirme le succès croissant de cette publication. On souscrit auprès des éditeurs et dans toutes les librairies.

Concerts-Causeries. — Notre Orchestre n'a pas de répit. Quand les chaleurs de l'été le chassent des salles où l'on étouffe, il se réfugie dans les jardins. Là, sous la direction de son chef distingué, M. Hammer, il continue de charmer ses fidèles. Dans ces concerts, plus de grande musique, accaparant toute l'attention; de gracieuses mélodies, qui délassent et réjouissent, sans préjudice pour la conversation, aux attraits de laquelle elles ajoutent celui d'un discret accompagnement. C'est délicieux. Le dimanche et le mardi, ces concerts ont lieu au Casino-théâtre; le jeudi, au Cercle de l'Arc, tous à 8 h. du soir.

Boutades.



— C'est une cuisinière que je fréquentais quand je passais mon école militaire à Bière.
— Tu servais donc dans une batterie de cuisine? F.



Toto. — Ça fait rien. S'il tombait, il tomberait en l'air.



Echos de la Saint-Jean. — 24 juin; on change d'appartement. L'ami R... est aussi de ceux qui déménagent. C'est surtout le déménagement de sa cave qui le tracasse. Il y a là quelques vieilles bouteilles qui pourraient souffrir du voyage: la vin n'est pas toujours un produit de pharmacie.

— Quand je songe aux brusqueries des déménageurs et aux cahots du camion, ça me fait frémir, s'écrie R... Mon vin sera fichu!

— Mais, lui dit un voisin, pour déménager votre cave, savez-vous pas louer le corbillard!

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Hovara.